



# PROGRAMME

8h45	Accueil
9h15	Mot de bienvenue
9h30	Début de la 1ère série d'ateliers (au choix)
10h45	Début de la 2ème série d'ateliers (au choix)
12h00	Cocktail déjeunatoire

## ATELIER 1

Créations et inventions de salariés. Votre entreprise est-elle bien titulaire de ses innovations ?

Cet atelier vous permettra d'acquérir les automatismes nécessaires à la préservation de vos droits.

Mes Nathalie SPELTZ et Laurène DELSART, avocates au Barreau de Lyon

## ATELIER 2

Données personnelles : 1 an après  
La CNIL ayant annoncé la fin de la tolérance sur le non-respect des obligations prévues par le RGPD... Conseils pratiques... Dernière chance pour les retardataires !

Mes Nicolas MARTIN-TEILLARD et Arnaud BOUTON, avocats au Barreau de Lyon

## ATELIER 3

Brevet ou secret, quelle stratégie de protection choisir ?  
Avantages et inconvénients de chacun de ces «dispositifs». Adopter les bons réflexes pour protéger les actifs de votre société et confirmer votre avantage

Mes Solène VILFEU et Karine ETIENNE, avocates au Barreau de Lyon

## ATELIER 4

Valoriser et organiser la propriété intellectuelle par les contrats.  
Quel contrat pour quelle stratégie ? Les clauses à négocier

Mes Caroline LEVESQUE et Catherine CHABERT, avocates au Barreau de Lyon

## INFORMATIONS PRATIQUES - Gratuit sur inscription

Accès : Tram T1 arrêt Palais de Justice - Mairie du 3ème / Métro arrêt Place guichard.

Vous avez la possibilité de vous inscrire à 2 ateliers

Renseignements : [communication@barreaulyon.com](mailto:communication@barreaulyon.com)

Inscription jusqu'au 30 septembre 2019 en cliquant sur le lien **s'inscrire**  
*validation au titre de la formation continue des avocats 3 heures*